

**OUI !
AUJOURD'HUI
ET POUR DEMAIN**



ZOOM

LA SÉCURITÉ À SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



Vivre en sécurité à Saint-Nom-la-Bretèche : une priorité au quotidien.

Pouvoir se promener sereinement, laisser ses enfants aller à l'école en confiance, ou encore rentrer chez soi sans inquiétude : la sécurité est l'affaire de tous. C'est un pilier précieux et essentiel de la qualité de vie à Saint-Nom-la-Bretèche qui doit être préservé.

Et il faut s'adapter en permanence.

C'est pourquoi l'équipe "OUI Aujourd'hui et pour demain" vous présente sa démarche : dire ce qui a été fait, reconnaître ce qui doit évoluer et expliquer clairement ce que nous proposons pour les années à venir.

Quelle est l'organisation de la sécurité à Saint-Nom-la-Bretèche ?



Sur le terrain, la sécurité repose sur la complémentarité et la coopération entre :

- La police municipale, placée sous l'autorité du maire, en charge de la prévention et des interventions de proximité ; dont les effectifs ont été renforcés au cours de la mandature.
- La gendarmerie nationale, en charge des enquêtes et des interpellations
- La gendarmerie à cheval, dont la présence sur notre commune est dissuadante et rassurante ; et qui est aussi gardienne de l'environnement.

Où en est réellement la délinquance dans la commune ?

Depuis plusieurs années, la municipalité, autour de son maire, Gilles Studnia, a fait le choix d'une politique de sécurité pragmatique, fondée sur la présence humaine, la coopération avec les forces de l'ordre et des équipements adaptés. Cette action a porté ses fruits. Les données du ministère de l'Intérieur attestent que la sécurité est préservée sur la commune depuis 2020.

Pour 2024, sur le territoire de la commune (2350 foyers), ont été dénombrés 24 cambriolages et 8 vols de véhicules selon les statistiques du Ministère de l'Intérieur (consultable sur le site SSMSI). Grâce au travail conjoint de la police municipale et de la gendarmerie, plus de 60 % des faits constatés sont aujourd'hui élucidés, notamment avec l'appui de la vidéoprotection.

Bien que peu nombreux, ces méfaits demeurent regrettables et surtout traumatisants pour les victimes.

3

Quels sont les dispositifs en place ?

La sécurité repose sur une méthode claire en 4 axes : (1) assurer une présence visible sur le terrain, (2) utiliser des outils modernes et efficents, (3) faire activement de la prévention et (4) favoriser une bonne coordination et coopération entre tous les acteurs. La sécurité est le fruit d'actions concrètes, souvent peu visibles mais essentielles :

- **Un réseau de 43 caméras** de vidéoprotection reliées, déployé en concertation avec la gendarmerie. 11 caméras stratégiques ont été remplacées en 2023, avec des technologies plus performantes (vision nocturne, meilleure définition).
- **Une modernisation complète** en 2025 : nouveaux ordinateurs et nouveaux logiciels.
- **Le passage de 1 à 3 policiers** municipaux, permettant une meilleure couverture horaire et des interventions simultanées, et **la création du poste de police municipale au centre village** favorisant un contact renforcé avec les habitants.
- **L'incitation à recourir** à l'application "Voisins vigilants".

Ces dispositifs ne remplacent pas la vigilance de chacun.

4

Et les axes d'amélioration pour le futur ?

OUI Aujourd'hui et pour demain s'inscrit dans la continuité des actions menées et souhaite :

- **Poursuivre le renouvellement progressif** des équipements de vidéoprotection et **étudier l'installation de caméras supplémentaires**, en complément de tous les points stratégiques déjà couverts.
- **Renforcer encore le partenariat** avec la gendarmerie et demander davantage de patrouilles visibles.

Augmenter la vigilance de chacun : promouvoir la visibilité du réseau Voisins vigilants et continuer à inciter les habitants à prévenir

la police et la gendarmerie de leurs absences prolongées

Avec ces propositions, nous serons en mesure de dissuader et de faciliter d'avantage la résolution d'un plus grand nombre d'enquêtes sur les infractions et délits.



5 Que dire de la sécurité routière ?

La sécurité routière reste l'une des préoccupations majeures exprimées par les habitants.

Pour y répondre, certaines actions ont déjà été programmées par la Mairie afin de sécuriser les piétons et limiter les excès de vitesse :

- Entretien du dispositif lumineux face à la boulangerie.
- Renforcement des contrôles de vitesse par la police municipale et par la gendarmerie sur la commune,
- Multiplication des marquages 30 km/h et installation de radars pédagogiques, dont un prévu avenue Charles de Gaulle,
- Remplacement des feux tricolores route de Saint-Germain par des équipements modernes à régulation intelligente, prévus pour début 2026 afin de réduire la vitesse.

Préparer l'avenir d'un village épanoui, c'est notre ligne de conduite.



**Liste d'harmonie et de cohésion citoyenne menée par
Gilles STUDNIA, Bérangère SAVRE et Édouard LEO**



www.oui-snlb.com
oui.snlb@gmail.com



06 76 90 85 75



@oui.snlb



Scannez ce QR code pour nous suivre

